

Nouméa, le 10 août 2021

INFORMATION À LA PRESSE

La professeure Catherine RIS élue présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

Les instances de l'UNC renouvelées

Conformément au code de l'Éducation et à ses statuts, l'UNC vient de terminer le processus de renouvellement de ses instances qui s'est déroulé en trois étapes. Un processus qui suit les mêmes règles de démocratie interne dans toutes les universités françaises.

La première étape, qui a eu lieu le 13 juillet, concernait les conseils centraux de l'université qui sont composés de personnels académiques et techniques et d'étudiants de l'établissement : conseil d'administration, et conseil académique comprenant la commission recherche et la commission formation et vie universitaire. La composition de ces conseils est issue d'un scrutin organisé au sein de l'université.

La deuxième étape s'est déroulée lors du conseil d'administration du 30 juillet au cours duquel sont intégrées au conseil d'administration des personnalités extérieures désignées par les institutions et par le monde économique et social. Cette 2^e étape permet de doter l'établissement d'un conseil d'administration complet.

Enfin, la troisième et dernière étape du renouvellement des instances de l'UNC est celle qui a eu lieu aujourd'hui à 14h en salle du conseil de la présidence de l'UNC : l'élection du ou de la présidente de l'UNC. La professeure Catherine Ris a été élue présidente à l'unanimité.

Après 8 ans et deux mandats de président, Gaël Lagadec quitte les fonctions de président de l'UNC, fonctions qu'il aura occupé le plus longtemps dans l'histoire de la jeune université, créée le 29 mai 1987.

Première femme présidente d'université en Nouvelle-Calédonie

Catherine Ris, qui était jusque-là vice-présidente du conseil d'administration de l'UNC en charge des partenariats, est professeure d'économie à l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Après un doctorat à l'Université de Lyon (France), elle a réalisé son post-doctorat au *Research Center for Education and the Labour*

Market (ROA) à l'Université de Maastricht (Pays-Bas). Elle est titulaire d'une HDR – Habilitation à diriger des recherches – de l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée.

Elle a été recrutée à l'UNC en 2003, où elle a successivement exercé des fonctions de responsabilité et de direction de formations, de département, de laboratoire de recherche (au Laboratoire de Recherches Juridique et Economique). Elle a réintégré l'UNC en 2014 après un an passé au sein du *Centre for Development Studies* de l'Université d'Auckland (Nouvelle-Zélande).

Très active au sein de l'équipe sortante, elle a été chargée en 2015 de la création de l'IUT - Institut Universitaire de Technologie, qu'elle a dirigé et développé durant 5 années. En 2017, au moment du renouvellement du mandat de président de Gaël Lagadec, elle a été élue Vice-Présidente de l'UNC en charge des partenariats avec le monde socio-économique, et a alors porté notamment la création d'un pôle Pépite pour l'Entrepreneuriat Étudiant, et le rapprochement et les partenariats avec les entreprises privées du territoire (création du Club UNC-Entreprises, animation de la Fondation universitaire, etc.).

Ses principales recherches portent sur l'économie du développement, l'économie du travail et de l'éducation, et en particulier l'évaluation de politiques publiques en matière de réduction des inégalités. Elle encadre également des doctorants sur ces sujets.

Une liste d'union

Catherine Ris a mené une campagne interne en faveur d'une liste unique et a réussi à fédérer autour de sa candidature l'adhésion de ses collègues puisque la liste qu'elle menait, nommée « Pour une Université Responsable et Engagée » (PURE) était la seule en lice pour la présidence.

Son programme est organisé autour de deux axes forts : la consolidation des nombreux chantiers et projets en cours d'une part, et d'autre part l'approfondissement du rôle que doit jouer l'UNC en faveur de l'accompagnement au développement de la Nouvelle-Calédonie. Deux grands axes étayés par quatre engagements :

- une formation de qualité (niveaux L, M et D) en lien avec l'environnement économique pour la meilleure insertion professionnelle et citoyenne des étudiantes et étudiants ;
- une recherche forte et soutenue, garante de la reconnaissance internationale, du développement et de l'attractivité du site ;
- une relation permanente avec nos partenaires (organismes de recherche, collectivités, monde socio-économique) et la société ;
- une organisation interne favorisant l'écoute, la concertation, la responsabilisation de l'ensemble des personnels et composantes de l'université.

Après huit prédécesseurs qui se sont succédés à la tête de l'établissement pendant ces 34 dernières années, Catherine RIS devient donc la première femme présidente de l'établissement pour un mandat de 4 ans renouvelable une fois.

Au moment de déposer sa candidature à la présidence de l'UNC, elle avait déclaré que sa principale motivation restait intacte depuis son arrivée à l'UNC en 2003 : « contribuer à faire de l'Université de la Nouvelle-Calédonie, à Nouville comme à Baco, une université solidement ancrée sur son territoire, outil du rééquilibrage, engagée dans ses missions pour l'accompagnement du pays et de sa jeunesse. »

Catherine RIS succède donc à ces anciens directeurs, administrateurs et présidents de l'université, initialement désignée sous l'appellation « Université française du Pacifique (Centre universitaire de Nouvelle-Calédonie) », puis à partir de 1999, « Université de la Nouvelle-Calédonie » :

1. Yves PIMONT 1987-1991
2. Gabriel VALET 1991-1994
3. Mathias CHAUCHAT 1994-1998
4. Paul DE DEKKER 1998-2005
5. Alain FAGES 2005-2007
6. Michel BARRAT juillet 2007
7. Jean-Marc BOYER 2007-2013
8. Gaël LAGADEC 2013-2021

Contacts presse

Direction de la communication

Tél. : 290 051 - 768199

Courriel : communication@unc.nc